

LETTRE DE M. FRANÇOIS MITTERRAND, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, À M. KOHL, CHANCELIER DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE, SUR LA COOPÉRATION MILITAIRE EUROPÉENNE, PARIS, LE 26 SEPTEMBRE 1985.

26 SEPTEMBER 1985 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Monsieur le Chancelier,

- Je tiens à rappeler qu'à mes yeux la construction d'une aéronautique militaire commune est un projet fondamental pour la sécurité et la défense, comme d'ailleurs pour l'avenir technologique et industriel de l'Europe. Je ne puis que regretter l'échec récent du projet unique d'avion de combat européen. Il est dû, pour l'essentiel, à l'impossibilité de concilier en un seul appareil des besoins militaires différents, bien que complémentaires, ainsi qu'au décalage des calendriers de renouvellement des équipements. Aussi ai-je acquis la conviction que l'Europe de l'aéronautique militaire ne pourra se construire sans que s'effectue au préalable une réflexion commune, à l'horizon des vingt prochaines années.

- Ce travail de réflexion devrait notamment porter sur :

- l'ampleur et la nature des besoins en avions de divers types d'ici à 1995 - 2000,

- la définition des programmes européens susceptibles de satisfaire ces besoins,

- les divers types d'appareils indispensables (avions de combat, avions de transport, avions école ou d'entraînement) ainsi que les équipements associés,

- la répartition des tâches entre les industriels, en prenant en compte la nécessité d'établir un réseau de coopération croisée sur les matériels essentiels : cellule, voilure, moteur, équipements électroniques, systèmes d'armes.

- Ces considérations me conduisent à vous proposer que soit constitué entre la République fédérale d'Allemagne, l'Espagne, la Grande-Bretagne, l'Italie et la France un groupe européen d'études et de programmation dans le domaine de l'aéronautique militaire. Ce groupe pourrait, si ses membres le jugeaient opportun, s'élargir à d'autres participants européens et il réunirait périodiquement au niveau politique, les ministres de la défense et les ministres des affaires étrangères. Au niveau technique, ce groupe rassemblerait les directeurs de l'armement d'une part, les industriels d'autre part.

- Je vous propose donc que les ministres de la défense et les ministres des relations extérieures de nos différents pays se réunissent rapidement à ce sujet.

- Je souhaite également que puisse être envisagée la participation de nos industries aéronautiques respectives aux deux programmes d'avions de combat qui sont aujourd'hui en développement et dont la complémentarité tant au point de vue opérationnel que technologique et industriel pourrait être à nouveau recherchée. Le gouvernement français est prêt à soumettre à cet égard des propositions précises.

- Je reste persuadé qu'il y a place en Europe pour plusieurs projets correspondant à des besoins complémentaires de nos armées de l'air.

- Je vous prie, monsieur le Chancelier, de bien vouloir agréer, l'assurance de ma haute considération.\